

# Le Maroc "kiffe" la France, pour le plus grand malheur des Français

écrit par Jean-Louis Chollet | 30 septembre 2024





**Les premières cultures de cannabis, plus connu sous le nom de "kif" au Maroc, sont attribuées à l'arrivée des immigrants arabes dans la région au VIIe siècle. À l'époque, les Occidentaux préféraient le vin ou la gnôle, mais ne fumaient pas cette saloperie. Aujourd'hui, non content de nous enfumer, le Maroc nous envoie certains de ses mineurs assassins.**

La culture du cannabis – drogue insidieuse qui permet aux esprits faibles d'évoluer dans un monde fantasmé comme celui rêvé de Garp en mystifiant la réalité -, s'est développée au pays de M6 (Mohamed VI) pour devenir aujourd'hui, selon l'ONU, le premier producteur mondial de cette salade euphorisante. **En France l'usage actuel (usage dans l'année), concerne 10,6 % des 18-64 ans (14,2 % des hommes et 7,2 % des femmes) et 47,3 % des adultes de 18 à 64 ans déclarent avoir fumé du cannabis au cours de leur vie.**

Début 2017, un rapport du département d'Etat américain avait fait grand bruit, affirmant que la « production de cannabis » au Maroc équivalait à 23 % du produit intérieur

brut marocain (PIB), qui s'est élevé, en 2016, à 100 milliards de dollars (93 milliards d'euros).

**En juillet 2021, le Maroc a adopté une loi autorisant la culture et la commercialisation du cannabis à vocation médicale et industrielle.** Depuis, le commerce fait le bonheur des producteurs locaux et des investisseurs et devrait générer un revenu de 241,2 millions de dollars en 2024 (près de 224,7 millions d'euros), [selon un article du dernier numéro du magazine marocain TelQuel](#). Aujourd'hui, tout est prêt pour démarrer la commercialisation des premiers produits à base de cannabis légal, note ce même magazine.

**La loi de 2021, c'était le passage obligé pour éviter la révolte des agriculteurs du Rif (région Nord du Maroc où se situe principalement la culture shit) contre lesquels le Royaume ne peut pas lutter au risque d'un soulèvement massif qui déstabiliserait le pays.** Selon la presse marocaine, le business fleurit peu à peu et les cultivateurs trouvent de nouveaux débouchés pour leur production. **Beaucoup aimeraient un nouvel assouplissement de la législation, qui autoriserait notamment l'usage récréatif, par ailleurs déjà et depuis longtemps répandu au Maroc, comme en France. On peut alors imaginer sans peine que les trafiquants vous profiter de cette manne pour développer leur marché à prix d'or dans les pays comme la France où cette substance est illégale.** Les Douanes française, notre Gendarmerie et notre Police font pourtant tous les efforts qui sont en leur pouvoir pour lutter contre ce fléau, mais tant que le problème ne sera pas traité au plus haut niveau, par le Roi et le gouvernement du Maroc, la fumée du shit ne retombera pas en France (et ailleurs).

**Il n'y a aucun rapport avec le nombre de Marocains, mineurs ou non, importés sur notre sol, mais il faut avouer qu'avec les tomates et autres fruits qui nous viennent de ce pays, mettant notre agriculture en difficulté – encore à cause de**

**l'Europe – et les assassins de nos jeunes filles – toujours à cause de l'Europe qui nous impose une immigration de masse venue d'Afrique et d'ailleurs – cela produit un solde négatif dans nos relations avec le Royaume Chériffien.**

Si, donc, on se prend à faire les comptes, ce solde de nos relations se résume principalement à trois secteurs. Le cannabis qui enfume les esprits faibles, les fruits et légumes qui fragilisent drastiquement nos agriculteurs et certains mineurs importés qui assassinent nos jeunes. Pas de quoi pavoiser ! Et, datte sur le loukoum (pardon, cerise sur le gâteau), nous payons pour cela. En effet, depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Élysée, le Maroc a reçu 3,4 milliards de dollars d'[aide au développement](#), caracolant en tête des pays « câlinés » par la France.

**Mais ne soyons pas négatifs. Les raisons de notre relation d'amour avec le Royaume Alaouite tient sur de subtiles équilibres.** Ainsi, ce pays est un Eldorado pour les entreprises françaises, des plus petites aux plus grandes. Pensez donc, un SMIC, dans le secteur public à 350 €, contre quelque 1700 € en France. *« Avec la représentation de la quasi-totalité des sociétés du CAC 40 et l'implantation de près de 1 300 filiales d'entreprises françaises, le Royaume est la première destination des investissements français en Afrique »*, souligne l'Ambassade de France à Rabat. Vous l'aurez compris, on peut se demander si l'importation de drogue, de tomates et de mineurs violents sur notre sol et la possibilité de phagocyter une partie de notre industrie et de nos services vaut bien le sacrifice d'une ou plusieurs vies !

**L'agriculture marocaine, l'un des facteurs déstabilisants de l'agriculture française...**

Pour savoir ce qui attend l'agriculture française dans le dossier marocain, il faut parfois aller chercher l'information dans la presse étrangère. Le site *Atlas Info*,

de Menara ou des *Eco.manous* fait découvrir que des accords bilatéraux (et ce ne sont pas les premiers) viennent d'être signés entre la France et le Maroc. ([Lire ici](#))

**Nous pouvons affirmer ici que nous avons tous le souci de privilégier nos agriculteurs, piliers de notre monde économique, culturel et alimentaire, face à ces pratiques.** Ce sentiment d'attention a été renforcé à la suite de la crise grave qui a précédé le Salon de l'Agriculture cette année. Mais l'enfumage de nos gouvernements n'a, sur ce point, rien à envier à celui du shit fumé par nos jeunes (et moins jeunes) adeptes des paradis artificiels ; on euphorise le peuple avec des promesses qui ne seront jamais – ou très peu – tenues...

**Rappelons ici, parmi les questions posées à la Commission européenne en 2021, celle qui suit, par le député Gilles Lebreton ([voir sa biographie ici](#)) :** « *L'accord commercial UE-Maroc en vigueur depuis 2012 a libéralisé les échanges de produits agricoles. Cela représente par exemple pour l'Europe l'importation de 285 000 tonnes de tomates marocaines à tarif préférentiel tous les ans. En plus de ces tarifs préférentiels, le Maroc bénéficie de faibles coûts de production, essentiellement dus à une main-d'œuvre à très bas coût et à des normes environnementales bien inférieures aux standards européens. Il en résulte une croissance exponentielle des importations sur les dernières années, atteignant 518 190 tonnes de tomates pour l'année 2020, qui mettent en péril la viabilité des exploitations européennes.* » on le voit, la France a beaucoup à perdre à manger des fruits produits au Maroc !

**Les mineurs marocains isolés en France, un danger latent pour nos jeunes (filles ou garçons)**

Et puis, il y a les mineurs isolés et, là, on atteint le fond. On relève sur le site d'une organisation qui s'en préoccupe : « *Les enfants en errance sur notre territoire,*

*qu'ils soient marocains ou d'autres nationalités, doivent avant tout être protégés et accompagnés vers des dispositifs de droit commun adaptés. Il s'agit de mineur·es en danger présentant des carences importantes (affectives, éducatives, alimentaires) et ayant besoin d'un accompagnement éducatif et médico-social renforcé. L'éloignement du territoire entraînerait de graves conséquences pour ces mineurs, souvent victimes d'exploitation et de traite des êtres humains.»* (Vous relèverez, au passage, l'utilisation de l'écriture inclusive qui ne fait aucun doute sur l'idéologie qui prévaut au sein de cette institution...). **Bien sûr, on ne peut qu'être favorable à l'inquiétude pour des enfants en déshérence ; mais pas au prix de la vie de nos enfants.**

Sur ce point, vous ne trouverez aucun texte, aucune déclaration, en dehors de ceux de nos politiques de droite (la vraie, pas celle des *macronistes* compatibles), pas un média, en dehors, notamment, de CNews et Europe 1, qui évoque le danger pour nos jeunes, filles et garçons, de devoir croiser un jour la route de certains de ces délinquants, mineurs ou pas, isolés ou pas, avec les résultats que l'on sait pour le plus grand malheur de certaines de nos familles françaises. Tout au plus évoque-t-on ici et là des « *faits divers* » !

Même si ils sont peu nombreux sur le total des mineurs clandestins présents sur notre sol – on en dénombre entre 16 000 et 40 000, selon les estimations des pouvoirs publics et des ONG – une déclaration franco-marocaine conjointe, signée par le ministre de la justice français, Eric Dupond-Moretti et son homologue marocain, Mohamed Ben Abdelkader, le 7 décembre 2020 à Rabat définit « *le cadre judiciaire, selon lequel les différentes entités (juges, parquet, assistantes sociales) interviennent dans la prise en charge des mineurs isolés.* » A terme, il s'agirait de permettre aux juges français d'ordonner des retours sur la base de décisions de placement prononcées par des magistrats

marocains « dans l'intérêt » de mineurs se trouvant en France – illégalement pour la plupart – ; **et dans l'intérêt de nos jeunes Français pour leur éviter de finir assassinés, on signe quoi ?**

Il est temps que le gouvernement prenne ce problème à bras le corps, au moment où l'on vient d'apprendre l'assassinat horrible de Philippine, même si d'aucuns, pour certain avocat bien connu, proche des associations de gauche qui défendent le droit des migrants et plus particulièrement l'une d'entre-elle d'obédience juive « *la justice a bien fait son travail !* »

**Mais ne soyons pas méchants. Ce pays qui nous kiffe sur notre sol nous kiffe également sur le sien. Il y aura toujours une palanquée de bobos ou de beaufs français peu rancuniers pour aller jouer les – presque – riches à Marrakech (“Kech” pour les initiés). Ce n'est qu'à trois heures d'avion, ce n'est pas cher (tout le monde n'a pas son Ryad dans la médina ou ne réside pas à la Mamounia) et on peut se prendre à bon compte une bouffée d'exotisme, au cœur de la Médina ou sur la place Jemaa El-Fna.**

**Il est temps que l'on en finisse avec cet aspect trouble des relations Franco-marocaines.** Comme il faut enfin clarifier celles que nous avons avec l'Algérie, la Tunisie et certains pays de l'Afrique sub-saharienne et du Moyen-Orient. Il y avait entre 16 000 et 40 000 mineurs clandestins en France en 2020, selon les estimations des pouvoirs publics et des ONG et cette population, comme toute celle des délinquants venus d'ailleurs, fait de l'ombre et dénature les relations que nous pouvons avoir avec les diasporas honnêtes qui vivent de leur travail dans notre pays, à l'exception de quelques-unes d'entre-elle, intégrées et assimilées... il faudrait toutefois qu'elle restent en petit nombre, comme le souhaitait le général de Gaulle. Mais nous n'en prenons pas le chemin, avec la politique européenne actuelle, suivie avec assiduité par la France. Il faut pourtant garder à

l'esprit une chose importante, et c'est le roi Hassan II du Maroc qui nous l'enseignait déjà, en 1989 : « *Les Arabes ne seront jamais intégrés, ce seront de mauvais Français.* » A plus forte raison pour ceux qui viennent ici pour tuer nos enfants !

**Jean-Louis Chollet**

<https://ripostelaique.com>